

Décrets administratifs

Gouvernement du Québec

Décret 467-2016, 6 juin 2016 2016

CONCERNANT l'approbation de l'Entente modifiant l'Entente Canada-Québec concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2014-2019

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec et le gouvernement du Canada ont conclu l'Entente Canada-Québec concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2014-2019, laquelle a été approuvée par le décret n^o 197-2015 du 18 mars 2015;

ATTENDU QUE cette entente établit les modalités de la mise en œuvre de cette stratégie fédérale sur le territoire du Québec;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada a annoncé, dans le cadre de son budget 2016, un réinvestissement pour la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance pour les exercices financiers 2016-2017 et 2017-2018;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec souhaitent conclure l'Entente modifiant l'Entente Canada-Québec concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2014-2019 afin que le Québec puisse bénéficier des sommes qui lui ont été réservées dans le cadre de ce réinvestissement;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 10 de la Loi sur le ministère de la Santé et des Services sociaux (chapitre M-19.2), le ministre de la Santé et des Services sociaux peut, conformément à la loi, conclure des ententes avec tout gouvernement, l'un de ses ministères ou un organisme de ce gouvernement, en vue de l'application de cette loi ou d'une loi qui relève de sa compétence;

ATTENDU QUE l'Entente modifiant l'Entente Canada-Québec concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2014-2019 est une entente intergouvernementale canadienne au sens de l'article 3.6.2 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 3.8 de cette loi, les ententes intergouvernementales canadiennes doivent, pour être valides, être approuvées par le gouvernement et être signées par le ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre de la Santé et des Services sociaux, de la ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse, à la Santé publique et aux Saines habitudes de vie et du ministre responsable des Relations canadiennes et de la Francophonie canadienne :

QUE l'Entente modifiant l'Entente Canada-Québec concernant la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance 2014-2019, laquelle sera substantiellement conforme au projet d'entente joint à la recommandation ministérielle du présent décret, soit approuvée.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

65018

Gouvernement du Québec

Décret 468-2016, 8 juin 2016

CONCERNANT la nomination de membres de l'Ordre national du Québec

ATTENDU QUE l'Ordre national du Québec a été créé par la Loi sur l'Ordre national du Québec (chapitre O-7.01);

ATTENDU QU'en vertu du premier alinéa de l'article 3 de cette loi, le gouvernement peut, sur la recommandation du premier ministre, nommer toute personne qui est née au Québec ou qui y réside, grand officier, officier ou chevalier de l'Ordre national du Québec;

ATTENDU QU'il y a lieu de procéder à la nomination de membres de l'Ordre national du Québec;

ATTENDU QU'avant de recommander au gouvernement ces nominations, le premier ministre a demandé et obtenu l'avis du Conseil de l'Ordre, conformément à l'article 5 de cette loi, et que cet avis est annexé au présent décret;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du premier ministre, ce qui suit :

— Mme Alanis O'Bomsawin
— Mme Louise Otis

sont nommées au grade de grande officière de l'Ordre national du Québec;

- M. Serge Bouchard
- Mme Louise Dandurand
- M. Denis De Belleval
- M. Gilles Duceppe
- Mme Liza Frulla
- M. Jean Grondin
- M. Jean-Jacques Nattiez
- M. Fernand Ouellette
- M. André Parent
- M. John Parisella
- M. Robert Parizeau
- Mme Lorraine Pintal

sont nommés au grade d'officier ou d'officière de l'Ordre national du Québec;

- Mme Violette Alarie
- M. Gérald Batist
- M. Jean Beaudin
- M. Léopold Beaulieu
- M. Mohamed Benhaddadi
- M. Michel Bergeron
- M. Boucar Diouf
- Mme Anne-Marie Dussault
- M. Jacques Fortin
- M. Jean-François Lapointe
- Mme Rakia Laroui
- M. Alain Pinsonneault
- M. Placide Poulin
- M. Dominique Rankin
- Mme Angèle Rizzardo
- Mme Hélène Sioui Trudel
- M. Yves Sirois
- M. Bruny Surin
- Mme Laure Waridel
- M. Jean Wilkins

sont nommés au grade de chevalier ou de chevalière de l'Ordre national du Québec.

Le greffier du Conseil exécutif,

JUAN ROBERTO IGLESIAS



Québec, le 19 avril 2016

Monsieur Philippe Couillard

Premier ministre du Québec
Édifce Honoré-Mercier
835, boul. René-Lévesque Est, 3^e étage
Québec (Québec) G1A 1B4

Monsieur le Premier Ministre,

Le président du Conseil de l'Ordre national du Québec, M. Clément Richard, me prie de vous transmettre l'avis favorable du Conseil de l'Ordre à la nomination de 33 personnalités à l'Ordre national du Québec.

Conformément à l'article 5 de la Loi sur l'Ordre national du Québec, le Conseil de l'Ordre recommande les personnalités suivantes :

Au grade de grande officière : Alanis O'Bomsawin, Louise Otis.

Au grade d'officier ou d'officière : Serge Bouchard, Louise Dandurand, Denis De Belleval, Gilles Duceppe, Liza Frulla, Jean Grondin, Jean-Jacques Nattiez, Fernand Ouellette, André Parent, John Parisella, Robert Parizeau, Lorraine Pintal.

Au grade de chevalier ou de chevalière :Violette Alarie, Gérald Batist, Jean Beaudin, Léopold Beaulieu, Mohamed Benhaddadi, Michel Bergeron, Boucar Diouf, Anne-Marie Dussault, Jacques Fortin, Jean-François Lapointe, Rakia Laroui, Alain Pinsonneault, Placide Poulin, Dominique Rankin, Angèle Rizzardo, Hélène Sioui Trudel, Yves Sirois, Bruny Surin, Laure Waridel, Jean Wilkins.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma haute considération.



Josianne Fortin
Directrice